

JE SOUHAITE ASSOCIER LES CITOYENS AU FINANCEMENT DE PROJETS



Qu'est-ce que le financement participatif ?

Le financement participatif permet de collecter des fonds via une plateforme internet. Il permet notamment aux collectivités de financer collectivement et de manière traçable des projets identifiés*. Le financement participatif se traduit par trois modalités :

- le don (avec ou sans contreparties)
- le prêt (avec ou sans intérêts)
- l'investissement (avec contreparties)

Les collectivités territoriales peuvent être partenaires officiels des porteurs de projets s'engageant sur leur territoire ou porter elles-mêmes les projets.

Elles peuvent également soutenir les porteurs de projets en créant des portails web fédérant les projets de leur territoire.

ZOOM



Plateforme de financement participatif dédiée aux collectivités territoriales, Collecticity est immatriculée à l'Organisme pour le registre unique des intermédiaires en assurance, banque et finance et contrôlé par l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution.

Collecticity permet aux collectivités territoriales (à tous les échelons) et autres structures morales publiques de financer des projets d'intérêts publics sous forme de prêts ou de dons. Elle a permis de financer plusieurs projets culturels ou relatifs au développement durable par exemple.

Où en sont les territoires ?

Les plateformes de financement participatif sont en plein essor et certaines collectivités territoriales expérimentent cette nouvelle démarche.

Certaines d'entre elles mettent également en place des portails qui fédèrent les projets de leur territoire. **Le département de la Manche a ainsi lancé Oze Tous pour la Manche et la région Auvergne-Rhône-Alpes, Kocorico. Le portail projet-participatif.ardeche.fr, a quant à lui mis en avant 166 projets, le nombre de projets financés étant au nombre de 103 pour 8 510 contributions.**

Ce sont majoritairement les plus petites communes (de moins de 10 000 habitants) qui lancent des démarches de financement participatif. Elles complètent ainsi le financement de projets de redynamisation d'anciens commerces essentiels à l'attractivité de leur centre-ville ou encore de projets de développement durable.

Le contexte du projet, son histoire au sein du territoire et la part du projet financée collectivement (souvent minimale : moins de 20 %) sont exposés sur la plateforme. Ces facteurs de transparence assurent le succès de la démarche.

Pourquoi mettre en place une démarche de financement participatif ?

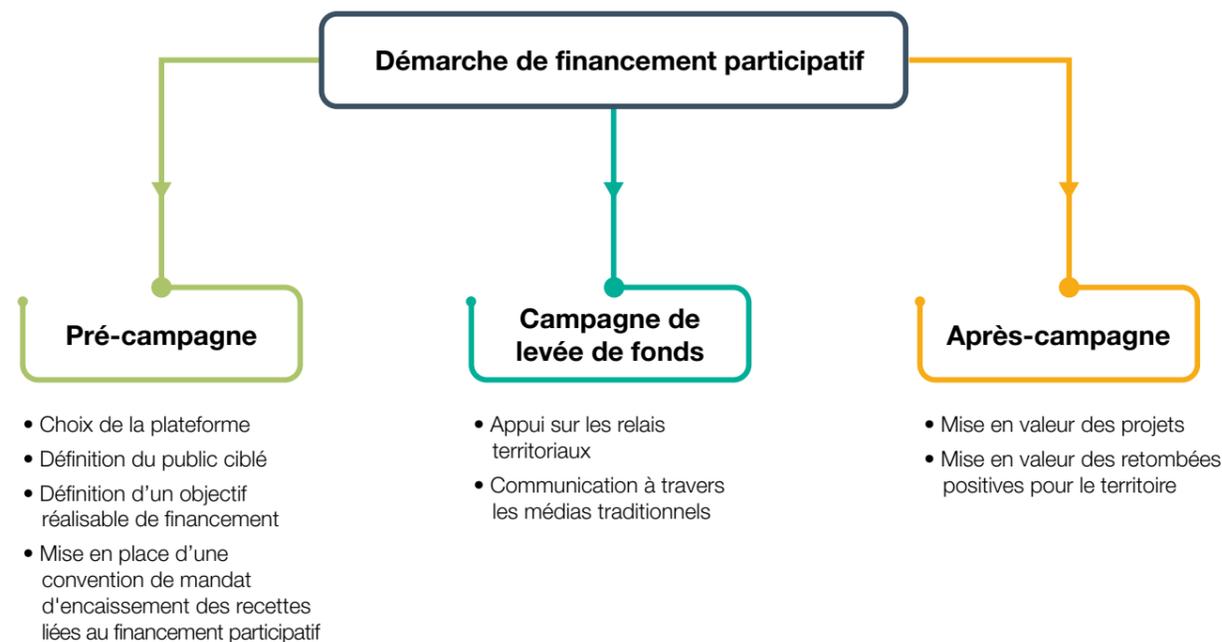
+ pour les habitants

- Financer des projets dynamisant leur territoire
- Avoir accès à de nouveaux services
- Bénéficier des externalités positives de la mise en place des projets dont une plus grande attractivité du territoire

+ pour la collectivité

- Fédérer autour de projets d'investissements
- Renforcer l'attractivité du territoire à travers le financement de nouveaux projets
- Communiquer de manière transparente et améliorer la confiance des citoyens concernant les investissements de la collectivité
- Révéler les préférences des habitants
- Diversifier les sources de financements
- Favoriser l'acceptabilité et l'appropriation des projets par les citoyens

Étapes clés de mise en œuvre d'une démarche de financement participatif



JE SOUHAITE ASSOCIER LES CITOYENS AU FINANCEMENT DE PROJETS

Facteurs clés de réussite

Identifier un projet territorial d'intérêt général ou rassembler les projets des citoyens sur un portail commun

Élaborer une stratégie de communication tout au long de la campagne de levée de fonds

- ✓ Anticiper les périodes de baisse de la participation
- ✓ Communiquer à travers les médias locaux traditionnels sur l'ancrage territorial du projet
- ✓ Présenter le projet avec pédagogie afin de démontrer pourquoi il nécessite un financement participatif

Favoriser la participation

- ✓ S'appuyer sur les acteurs du territoire : associations, commerçants, etc.

Construire une logique de participation pérenne et communiquer après la campagne

- ✓ Communiquer sur l'avancée des travaux à l'issue de la démarche
- ✓ Mettre en avant les externalités positives du projet



Il est important de bien sélectionner sa plateforme de financement participatif en fonction de la nature du projet et en fonction du mode de financement souhaité et possible (le don, le prêt ou l'investissement).

Conseil d'experte

« Il est important d'organiser des réunions publiques en amont et pendant la campagne de financement participatif afin de sensibiliser les habitants à la démarche. La pédagogie vis-à-vis du projet et du fonctionnement du crowdfunding est essentielle. »

Conseil de... **Florence de Maupeou**
Coordinatrice générale
Financement Participatif France

Focus collectivité : la ville de Buxerolles et le financement d'installations solaires

La mairie de Buxerolles (Vienne, 10 190 habitants) a fait le choix de financer une partie de ses installations solaires grâce au financement participatif, à travers la plateforme Collecticity. La mairie a financé son projet sous forme de prêts avec intérêts (taux à 1,8 %/brut/an sur 5 ans). Ainsi 20 000 euros ont été récoltés grâce à 27 contributeurs.

La démarche de financement participatif, des premières réflexions à l'inauguration des installations, a duré près de deux ans, de juin 2016 à avril 2018 :

- **juin 2016 - septembre 2016** : réflexion sur les types de portages, types de financement participatif,
- **septembre 2016- décembre 2016** : création d'une structure juridique pouvant recueillir les fonds (création d'une régie et d'une commission communale de service public locaux) et choix d'une plateforme de financement,
- **mai 2017- juin 2017** : convention de mandat, organisation d'une rencontre avec le comptable public,
- **21 août 2017 - 21 octobre 2017** : campagne de levée de fonds,
- **novembre 2017** : fin de la campagne officielle et remerciements,
- **avril 2018** : inauguration des installations solaires.

Afin de faciliter la participation, une stratégie de communication multicanale a été mise en place, incluant :

- une réunion publique
- la distribution d'une note d'information par voie postale
- une présentation de la démarche lors du forum des associations
- des panneaux d'affichage classiques
- une publication sur le site internet de la collectivité
- la diffusion de la démarche au sein de la presse locale

De plus, un agent a accompagné des habitants peu familiers avec la plateforme internet pour faciliter leur inscription.



Témoignage de la collectivité

« Il est important d'élaborer une stratégie de communication multicanale et d'accompagner tous les habitants dans l'usage de la plateforme de financement participatif ».

Directrice - Direction des services à la personne et à la solidarité - ville de Buxerolles



Pour aller plus loin...

- *Guide du financement participatif pour le développement des territoires - Financement Participatif France, 2017.*
- <http://financeparticipative.org/> : site internet de l'association Financement Participatif France